



LES NOUVELLES

N° 43 JANVIER 2005

SYNDICALES

*L'ensemble des membres du Conseil d'administration
vous souhaite une bonne et heureuse ann'ee 2005*

Edito :

Enfin voici venu le nouveau numéro des *Nouvelles Syndicales*.

Un numéro dont la mise en page a été revue ,signe de la nouvelle équipe que vous avez élue lors de notre dernière assemblée générale . Le président Jean Dho avait souhaité une équipe rajeunie.

C'est chose faite ,mais comme tous les « *jeunes* » cette nouvelle équipe a eu sa crise d'adolescence .

Quelques mois difficiles mais qui ont eu le mérite de nous imposer une réflexion approfondie sur la politique de notre syndicat . A l'issue de cette période ,pénible pour tous , une majorité de membres du conseil d'administration m'ont demandé d'assurer la présidence.

Si j'ai accepté cette nouvelle fonction au sein des organisations de la forêt privée ,c'est par passion pour notre forêt méditerranéenne dont le devenir est l'objet d'enjeux considérables .Nous pouvons espérer, qu'avec la démarche amorcée par plusieurs CRPF des régions méditerranéennes, une politique spécifique à notre forêt soit mise en œuvre et que les mentalités vont évoluer.

Enjeux de biodiversité ,de paysages,de production et enjeu social, notre patrimoine relève véritablement de l'intérêt général.

Il ne faudra pas, cependant, oublier nos intérêts,c'est la tâche que nous nous sommes fixée.

Pour cela nous souhaitons mieux nous connaître,ce sera le thème de notre prochaine assemblée générale où nous espérons vous retrouver nombreux.

Nous vous avons mis à contribution, en vous demandant de bien vouloir répondre au petit questionnaire joint à l'appel de cotisation, vos réponses anonymes nous serons précieuses .

En nous connaissant mieux nous serons plus forts.

A bientôt donc.

Le président Gérard Gautier

Elections CRPF :

VOTEZ

En espérant que vous avez tous fait le nécessaire pour être inscrits sur les listes électorales.

Vous voterez par correspondance et vous recevrez début février les imprimés ad'hoc.

Pour notre département nous avons un candidat et son suppléant :

***Candidat :Daniel Quilici
Suppléant:Gérard Gautier***

Du nouveau :

Le syndicat se met à l'heure des courriels,

Nous avons désormais une adresse e-mail,retenez la :

Syndicatforet13@wanadoo.fr

Vous pouvez également consulter le site Web de l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne :

www.ofme.org

Ca s'est passé en 2004:

- Natura 2000, comités de pilotage , St Victoire, Etoile Garlaban, les Alpilles
- Entretiens du Bois énergie organisé dans le 06 par le syndicat du 06 et l'Agffa.
- Incendies de Forêts, retour d'expériences, Conseil Régional et Ofme.
- Journées du Pin Maritime dans le Var à l'initiative du CG de 83 et de l'association Forêt Méditerranéenne.
- Le 1^{er} Forum de la Forêt Privée Ouverte au Public, s'est tenu à Flassans le 4 juin à l'initiative de Forestour avec l'appui du Conseil régional et des différents conseils généraux des départements de Paca
- Séminaire sur la chasse à l'automne à l'initiative de la FNPFs.
- Commission régionale de la forêt et de produits Forestiers
-

Bienvenue à :

-**Alain Lesturgez** est le nouveau directeur de l'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne, il remplace Ollivier Chaumontet.

Alain Lesturgez connaît bien la forêt privée puisqu'il a animé l'Asl de la suberaie varoise pendant plus de 10 ans. Il sera assisté dans ses nouvelles fonctions par **Pierre Gaillard**, ingénieur forestier Ingref qui remplace Remi Grovel. Le reste de l'équipe est inchangé.

-**Michel Bariteau** a été élu président de l'association Forêt Méditerranée, Guy Benoit de Coignac à qui il succède devient vice président.

Michel Bariteau est ingénieur de recherche à l'Inra.

-**Bernard Cabannes** ingénieur forestier Enitef rejoint les rangs du Crpf Paca, il était précédemment en poste en région Languedoc

-**Fanny Lombardini** ingénieur forestier Ingref remplace à Forestour Isabelle Desmartin en congé de maternité.

-**Isabelle Bruzeau** ingénieur agronome Ensat a intégré l'équipe de Forestour pour préparer le 2^{ième} Forum de la Forêt Privée ouverte au public.

Dossier:

D. Quilici et B. Guay nous ont pr'senté lors de notre AG l'important dossier du SRGS et du CBCS, ils en r'sument ci dessous l'essentiel :

Le **Schéma régional de Gestion Sylvicole** est un document réglementaire voulu par la Loi d'Orientation Forestière de 2001.

C'est donc un document cadre d'orientation de la gestion forestière privée, rédigé par le Crpf, garantissant une **gestion durable** des massifs forestiers régionaux.

Face à la carence de documents de vulgarisation et d'itinéraires techniques, à la complexité des milieux et à leur grande variété, le document élaboré est très complet et permet ainsi aux propriétaires d'apporter une réponse à leurs questions sur la gestion des différents types de peuplements forestiers. Néanmoins, le propriétaire garde une grande souplesse dans ses choix de gestion.

La forme :

Malgré l'importance de la matière, il était nécessaire que ce document soit accessible et compréhensible par le plus grand nombre.

C'est pourquoi, il a été retenu de présenter ce Srgs sous une forme de fiches très didactiques illustrées et à la mise en page claire pour une lecture aisée.

Le support retenu est le support informatique permettant aux initiés de parcourir facilement les différents chapitres ou fiches et une accessibilité par internet.

Cette forme de support n'exclut pas pour autant d'avoir une édition papier.

De plus, les techniciens du Crpf pourront à la demande remettre aux propriétaires exclusivement les fiches qui les concernent.

Le fond :

Ce document est structuré en trois grands chapitres et des annexes.

1/ les territoires forestiers en Paca.

2/ Les orientations générales pour la gestion des forêts (définissant les grands principes de gestion durable)

3/ Quelles gestions pour les différents types de peuplement.

Pour chaque type de peuplements sont indiqués les gestions recommandées, possibles, déconseillées ou interdites.

Les annexes regroupent les textes réglementaires.

Ainsi le Srgs apporte aux propriétaires tous les éléments leur permettant d'élaborer leur plan simple de gestion.

Rappelons que le Plan Simple de Gestion est le document **légal et obligatoire** pour la gestion de toutes propriétés forestière de plus de 25 ha d'un seul tenant.

Le **Code des Bonnes Pratiques Sylvicoles** est un document plus sommaire présenté sous forme de dépliant fournissant aux propriétaires de forêts de faible surface les principales orientations de gestion durable de leurs parcelles.

Notre prochaine AG:

Etre Propriétaire Forestier en 2005 :tel est le thème sur lequel nous vous proposerons de réfléchir lors de la réunion qui suivra notre assemblée générale statutaire qui se déroulera cette année le :

16 AVRIL 2005 A ROQUEFORT LA BEDOULE

Henri Plauche Gillon ,président de la Fédération Nationale des Syndicats de propriétaires Forestiers Sylviculteurs nous fera l'honneur de présider cette journée .

La réflexion sur notre devenir est aujourd'hui au cœur du débat,nous n'avons aucun statut ,notre patrimoine ne génère aucune ressource issue des fonctions traditionnelles de la forêt,les nouvelles dispositions de la loi d'Orientation Forestière ne sont que peu ou , plus souvent , pas appliquées. Par ailleurs nous constituons dans les Bouches du Rhône une population très contrastée dont les problèmes sont souvent différents (petites ou grandes propriétés,proximité de grandes villes).

Le conseil d'administration a fait le constat que nous nous connaissons mal, nous consacrerons donc notre après midi du 16 avril 2005 pour mieux faire connaissance.

Pour nous aider à préparer cette réflexion ,nous vous avons envoyé un questionnaire avec l'appel à cotisation que nous vous demandons de bien vouloir remplir de manière anonyme et nous le renvoyer au plus tôt.

Des témoignages de propriétaires forestiers,la présences des principaux acteurs de la Forêt dans les bouches du Rhône nous permettrons d'établir un échange que nous espérons fructueux.

Le matin avant l'assemblée générale statutaire,nous convoquerons une assemblée générale extraordinaire afin de vous proposer un « toilettage » de nos statuts vieillissants.

Affaires à suivre:

- Natura 2000, les premiers documents d'objectifs devraient être présentés courant de l'année, seront-ils suivis des conventions afférentes à ces documents ?
- Chartes forestières du Grand Site StVictoire,de la Camargue
- Projet de création d'un parc Naturel Régional dans les Alpilles.
- Le schéma départemental des DFCI devrait être mis en chantier conformément à la loi.
- Les PIDAF connus sur notre département
- Le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt a annoncé lors de la commission de la Forêt et des produits Forestiers le possible financement de certaines opérations de dé pressage...Nous venons d'apprendre qu'il vient de recevoir mission du ministère de mener une réflexion avec tous les acteurs sur un projet de politique forestière méditerranéenne.....

Nouvelles des Massifs:

Cette rubrique va nous permettre de gérer les différentes actions mises en place par massifs.

Pour ce faire à l'initiative de Henri Heckenroth, nous allons recenser par massifs les grands projets en cours: Charte forestière, Pidaf, Natura 2000...

En parallèle va être réalisé une carte du département avec le positionnement de tous les adhérents regroupés par communes.

Sur cette carte sera indiqué en superposition sous forme de « calques » les différents projets recensés.

Grâce à cet outil nous pourrons mieux tenir informé et mobiliser chacun de nous par massif et par actions à mener.

Ainsi si vous avez connaissance de nouveaux projets dans vos massifs, faites nous le savoir.

Un groupe d'administrateurs est chargé de mettre au point ce document et de le tenir actualisé, **vous pouvez vous joindre à eux.**

L'ASL du Montaignet :

C'est une association qui regroupe les propriétaires forestiers des communes de Meyreuil, Gardanne et Aix en Provence sur le massif du Montaignet. Celui-ci couvre 5615 ha dont 88% sont des propriétés privées.

Créée après les feux de 1979 et le regroupement des ASL Roman, Rochefontaine et Aix sud, les adhérents se sont regroupés en vue de nettoyer et de reboiser en partie les zones brûlées, entretenir les nouvelles plantations et aménager la forêt pour la protéger contre les incendies et la conserver vivante et harmonieuse. Ainsi ce sont environ 180 à 200 ha qui sont concernés.

Ce regroupement permet d'être un interlocuteur représentatif auprès des pouvoirs publics : mairies, conseil général, conseil régional, services de l'état (DDAF, SDIS, ONF...).

Les actions :

- Réunions de travail sur les aménagements de massif, comités de pilotage, depuis 2000 c'est la communauté du pays d'Aix qui assure la gestion du Pidaf.

- Faire remonter les informations des adhérents en ce qui concerne la sécurité, les aides, -

- Trouver les financements adaptés aux travaux forestiers (coupes de bois, éclaircies, débroussaillage,).

- Faire des propositions.....

Les bonnes relations avec tous les intervenants sur le massif font que l'ASL du Montaignet est très active et vivante, c'est l'une des rares en activité sur la vingtaine créée en 1981.

Forte de 83 membres elle couvre une superficie de plus de 800 ha, mais il reste encore beaucoup à faire.

Ca se passera en 2005

- Elections au Crpf en début de l'année

- Salon « Construire en bois » du 5 au 7 mars 2005 à Nice organisé par Fibois 06

- Assemblée Générale extraordinaire et statutaire de notre syndicat

le 16 avril 2005 à Roquefort la Bédoule en présence du Président H. Plauche-Gillon.

- 2^{ème} Forum de la Forêt Privée Ouverte au Public le 3 juin 2005 avec une réflexion sur la création d'un produit « événementiel » dans nos forêts.

- Foresterranée 2005 à l'automne : états généraux de la forêt méditerranéenne organisé par l'association « Forêt Méditerranéenne »

Petites choses à savoir et à faire savoir :

Chaque année la forêt française conquiert 30000 hectares soit l'équivalent de 50000 terrains de football !

En un siècle et demi la surface de la forêt a doublé.

Les deux tiers des forêts françaises appartiennent à des propriétaires forestiers privés soit le cinquième de la superficie du territoire national.

Une maison construite avec 20m³ de bois neutralise 20 tonnes de gaz carbonique.

4 m³ de plaquettes forestières pour se chauffer économise une tonne d'équivalent pétrole et évite le rejet dans l'atmosphère de 2,5 tonnes d'oxyde de carbone

Pour mieux comprendre notre prose :

ASL :Association syndicale libre./ **CFT** :charte forestières de territoire./ **CNPPF** :Centre national professionnel de la propriété forestière./ **CBPS** :Code des bonnes pratiques sylvicoles ./ **CRPF** :Centre régional de la propriété forestière./ **DFCI** ;Défense des forêts contre l'incendie./ **DIREN** :Direction régionale de l'environnement./ **DRAF** :Direction régionale de l'agriculture et de la forêt./ **ENGREF** :Ecole nationale du génie rural et des eaux et forêts. **FORESTOUR** : Association forêt réseau tourisme./ **FNSPFS** :Fédération nationale des syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs./ **FOGEFOR** :Formation à la gestion forestière./ **GDF** :Groupement de développement forestière./ **IDEF** :Institut pour le développement forestier./ **INRA** :Institut national de recherche agronomique./ **LOF** :Loi d'orientation forestière de juillet 2001./ **PIDAF**, plan intercommunal de débroussaillage et d'aménagement forestier.

à suivre dans les prochains numéros...

A venir dans nos prochains numéros :

- Les résultats des élections au Crpf
- Points de vue sur la politique Forestière Méditerranéenne.
- La filière bois énergie, une chance pour nos forêts.
- PEFC tout le monde doit y croire.
- Le point des PIDAF dans le département.
- Les Comité Communaux Feux Forêts ,acteurs de la prévention
- ...

Courrier des lecteurs:

Pour mieux se connaître il faut mieux se parler.
Au delà de la mise en place de notre adresse e-mail, des contacts téléphoniques toujours les biens venus, une place d'expression libre sera désormais faite dans notre journal .
Vos avis ,vos réflexions ,vos projets et vos idées peuvent être très utiles à tous.

N'hésitez pas à prendre votre plume.

Avez vous remarqué:

10 secondes pour convaincre à la télé et dans nos kiosques à journaux.

Sur les écrans des plus grandes chaînes françaises de télévision et dans les pages des plus grands magazines :

« le bois c'est essentiel ».

Tel est le slogan choisi par le Comité national pour le Développement du Bois et le Nordic Timber Council.

Une première pour combattre des idées reçues, promouvoir l'exploitation et l'industrie du bois.

Le saviez vous ,en Europe, consommer du bois fait du bien à nos forêts.

**Pour en savoir plus ,le site :
[www bois com](http://www.bois.com)**

Nous avons rencontré: Alain Lesturgez directeur de l'Ofme

N.S :*L'Observatoire de la Forêt Méditerranéenne est un organisme récent,pouvez vous nous le présenter :*
Créé en 2000 dans le cadre conventionnel du contrat de plan Etat/Régions 2000/2007,il regroupe l'Etat,le Conseil Régional Paca,l'Entente interdépartementale et l'Union régionale des communes forestières.
Ses missions :

- un lieu de réflexion prospective afin de permettre l'émergence de propositions d'actions pour la politique forestière.
 - un lieu de concertation entre les différents acteurs locaux sur des thèmes clés de la politique forestière.
 - un lieu d'échange d'information dans le domaine de la forêt et des produits forestiers et esquisser les analyses nécessaires pour répondre au besoin d'information.
 - un lieu de coopération dans le domaine de la forêt à l'échelle de l'ensemble du bassin méditerranéen.
- Plus concrètement les actions en cours :
- élaboration d'une base de données des espaces forestiers permettant une meilleure prise en compte de la forêt dans les différentes démarches territoriales .
 - formation des élus des communes forestières.
 - animation de l'entité régionale Pefc.
 - animation et appui technique de la mission régionale bois énergie.
 - étude préalable à la constitution d'une interprofession régionale.
- Pour ce faire un site internet a été créé dans lequel chaque forestier peut puiser une source de renseignements de tous ordres en lien avec les différentes organisations de la forêt privée, Crpf, Forestour et d'autres à venir.....

N.S :Que peut apporter la Forêt privée et plus particulièrement notre syndicat à l'Ofme :

Une meilleure connaissance des propriétaires forestiers et une meilleure connaissance des problèmes de terrain vus par les propriétaires forestiers , les situations particulières des différents massifs,les actions des Asl.

Le syndicat peut faire remonter l'information et permettre un meilleur échange avec les pouvoirs publics :Etats , Région ,Département , Communes , participer aussi à certaines réunions d'informations,de formation ou de concertation.

N.S :Que peut apporter l'Ofme à la forêt privé et plus particulièrement dans notre département :

A travers du site internet :www.ofme.org l'observatoire apporte un maximum d'informations en libre accès,en relais avec celles existantes des organismes de la forêt privée(Crpf).

Au delà de la simple information,les propriétaires forestiers peuvent être accompagnés dans leur démarche de certification ou de recherche de solutions sur l'utilisation du bois énergie.....

A la demande , l'observatoire peut organiser des réflexions sur des thèmes spécifiques à tel oui tel massif en liaison avec le Crpf et l'association des communes forestières.

N.S :Peut-on imaginer des actions communes :

Le syndicat regroupant des acteurs incontournables de la forêt , différentes opérations peuvent être imaginées avec la participation des propriétaires forestiers .

Par exemple l'on pourrait imaginer une campagne d'adhésion à Pefc, mais aussi sur des demandes spécifiques émergeant du syndicat l'on pourra soumettre au comité de pilotage de l'observatoire toutes actions allant dans le sens de la promotion d'une politique forestière méditerranéenne.

N.S :C'est une réflexion que nous ne manquerons pas d'avoir dans le cadre de notre assemblée générale

Adresses utiles :

Conseil Régional (serv Forêt) :27 place Jules Guesde 13481 Marseille 04 91 57 50 57

Conseil Général des B.d.rh :hotel du département,52 av de st Just 04 91 21 13 13

Federation Nationale des Syndicats de propriétaires forestiers sylviculteurs :6 rue de la Tremoille
75008 Paris 01 47 20 36 32

CRPF :7 impasse Ricard Digne 13004 Marseille ,tel 04 95 04 59 04.

Coopérative Provence Forêt :Bureau des Bouches du Rhône Europôle de l'Arbois BP13
13545 Aix en Provence ,tel 04 42 90 73 37

DDAF :154 av de Hambourg 13285 Marseille cedex 08,tel04 91 76 73 00

Ass Forêt Méditerranéenne :14 rue Louis Astouin 13002 Marseille tel 04 91 56 06 91

Observatoire de la Forêt Méditerranéenne :PavillonduRoyRené,13120Gardanne tel04 42 65 43 93

ONF 46 avenue Paul Cézane 13098 Aix en Provence 04 42 17 57 00

Chambre d'Agriculture des B.d.Rh. :22 rue Henri Pontier 13126 Aix en Provence.

PEFC : PavillonduRoyRené,13120 Gardanne tel04 42 65 78 16

Grand Site St Victoire :le Derby,570 av du club Hippique 13084 Aix en Provence 04 42 64 60 90